

Apprenti/e en Pilotage énergétique et exploitation multi-sites

> Entité/Service : Direction du Patrimoine (DP)

- **Contrat d'apprentissage : 3 ans**
- **Domaine du diplôme : ingénierie généraliste, spécialité énergie / exploitation / bâtiment**
- **Niveau de diplôme : BAC+5 (Master)**
- **Lieu campus : Campus Saint Jean d'Angély - 5 rue du 22^{ème} BCA – 06300 Nice**

Le défi à relever

Nous recherchons notre futur/future **apprenti/e en Pilotage énergétique et exploitation multi-sites !**

Rejoignez Université Côte d'Azur, acteur majeur de l'enseignement supérieur, et prenez part au pilotage d'un parc immobilier de 320 000 m² répartis sur 11 campus accueillant 35 000 étudiants.

Vos missions

En tant qu'alternant/e en pilotage énergétique et exploitation multi-sites au sein de la Direction du Patrimoine, vous serez principalement en charge des missions suivantes :

- Vous réaliserez un état des lieux du parc bâtementaire et analyserez les niveaux d'équipement afin de proposer des axes d'amélioration et actions correctives. (Réglage GTB/GTC, décret BACS...) System (EMS) développé en interne.
- Vous contribuerez à l'analyse des données de consommation énergétique (électricité, gaz, eau) sur l'ensemble des campus.
- Vous participerez à la mise à jour des plans de comptage et à la construction de l'Energy Management
- Vous contribuerez au suivi des prestataires de maintenance et contrôlerez le respect de leurs engagements contractuels.

Cet apprentissage est fait pour vous si

- Vous êtes dynamique, curieux/se et attiré/e par les enjeux techniques et énergétiques des bâtiments
- Vous souhaitez contribuer concrètement à l'amélioration de la performance énergétique et à l'exploitation d'un parc immobilier multi-sites
- Vous voulez évoluer dans un environnement professionnel encadrant, au sein d'une équipe pluridisciplinaire qui vous permettra de monter rapidement en compétences

Pour candidater

Cette annonce vous intéresse ? N'hésitez plus ! Et postulez par mail à l'adresse suivante : philippe.chedrue@univ-cotedazur.fr

Avantages sociaux

- Prise en charge partielle des frais de transport domicile-travail
- Prise en charge partielle des frais de mutuelle
- Congés : 25 jours de congés annuels
- Accès aux restaurants et cafétérias du CROUS avec tarif privilégié
- Billetterie loisirs et sorties à tarifs préférentiels
- Accès à l'offre de formation, sportive et culturelle